

Déclaration du collège des associations siégeant à la CSS Stocamine

suite à la réunion de la CSS du 7 avril 2016

Le collège des associations siégeant à la Commission de Suivi de Site (CSS) de Stocamine (Alsace Nature-ACCES-Gaia-CLCV-AC Langenzug), s'inquiète de l'accélération et du changement de régime dans la procédure de traitement du dossier de fermeture de l'entreprise Stocamine.

Lors de la réunion de la CSS du 7 avril 2016, plusieurs documents nous ont été présentés.

Le premier, faisant état de l'avancement des travaux de déstockage, nous a été présenté par un des directeurs de Stocamine. Nous avons fait remarquer à l'intervenant M. Roman que les chiffres du jour ne correspondaient pas à ceux envoyés aux participants la veille de la réunion. Ces modifications, souvent significatives, nous ont laissé l'impression d'un travail bâclé, accompli sans intérêt, simplement pour répondre à une demande de l'autorité préfectorale.

Les dés sont pipés depuis longtemps. Ainsi, la tierce-expertise, imposée par le préfet à l'exploitant, a sans surprise révélé une situation très avantageuse pour l'enfouissement définitif de la quasi-totalité des déchets.

L'exploitant c'est l'État et donc le contribuable, et il serait intéressant un jour, de faire le décompte de toutes les expertises inutiles, sans compter les frais de fonctionnement de Stocamine pendant toutes les années durant lesquelles on a tenté de faire oublier l'affaire avant de trouver un expert qui dira que tout laisser au fond en le confinant ne sera pas dangereux.

Songez que, grâce aux nouvelles techniques de dosage du tiers expert ARTELIA, les 2255 tonnes de déchets mercuriels répertoriés en 2002 ne représentent plus que 26 tonnes de mercure au final ! Selon ARTELIA, l'évacuation de la saumure polluée dans la nappe phréatique est prédite pour dans 20 000 ans avec une concentration en mercure de l'ordre de 1 microgramme par litre si on ne déstocke pas le mercure, ou de 0.007 microgramme par litre dans le cas de déstockage de 93% du mercure. ARTELIA affirme que la pollution ne concernerait qu'un volume très limité de la nappe.

C'est effectivement de toutes les expertises réalisées (COPIL, INERIS ...) la plus favorable à l'enfouissement définitif.

Cependant, que deviendront les 1747 tonnes d'arsenic, que la ministre Royal avait pourtant ordonné de déstocker dans sa lettre de mission de 2014 ? Et quels seront les impacts sur l'eau potable de l'antimoine, du cadmium, du chrome, zinc, plomb, cuivre, nickel... ?

Reste également l'épineuse question de la surveillance du site sur le long terme, son coût et sa prise en charge. Le préfet LELARGE a été clair : l'Etat payera et techniquement le Haut-Rhin sait faire, vu le nombre important de sites déjà pollués à surveiller. (Sic)

Pour rappel, 25% de l'eau de la nappe phréatique est déjà polluée et impropre à la consommation humaine.

Dans une intervention liminaire, le collège des associations a rappelé à l'assemblée l'obligation faite dans le règlement de la CSS, de réunir un bureau chargé de l'élaboration de l'ordre du jour des réunions.

Ce bureau ne s'est pas réuni et l'ordre du jour a été unilatéralement décidé par le Préfet.

Peut-être que le point que nous souhaitions inscrire à l'ordre du jour, à savoir une étude comparative des coûts de déstockage partiel et du déstockage total, n'était-il pas du goût du représentant de l'État ? Il a toutefois déclaré en séance que le bureau sera réuni en vue d'une réunion de la CSS en mai 2016.

Depuis le début, Stocamine s'oppose avec beaucoup de zèle à l'idée d'un déstockage total, et ce malgré l'obligation de déstocker au bout de 30 ans, obligation inscrite dans l'arrêté préfectoral en 1997 lors de l'autorisation d'exploitation du stockage.

Que dire, enfin, de ces nouveaux déchets de pyral découverts au fond ? Le pyral est un mélange de zirame et d'arséniate de sodium, un fongicide très toxique et bien sûr interdit de stockage à Stockamine. Pourtant, c'est étrangement là qu'il a été trouvé très récemment.

Tout cela laisse à penser que bien d'autres déchets non autorisés pourraient encore être stockés au fond de la mine ...

Le 15 avril 2016

Pour le collège des associations

Yann Flory

tél : 06 87 16 37 86